

Académie :	Session :
Examen :	Série :
Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :
Epreuve/sous épreuve :	
NOM :	
(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)	
Prénoms :	N° du candidat
Né(e) le :	(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)
Appréciation du correcteur	
Note :	

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

Diplôme National du Brevet - Épreuve blanche - Session 2018

HISTOIRE – GEOGRAPHIE - EMC

DURÉE : 2 heures

L'usage de la calculatrice, d'une montre connectée et de tout document est interdit

Conseils : savoir gérer son temps

Une fois le sujet en main, lisez le très attentivement. Vous pouvez répartir votre temps ainsi :

- 40 min pour l'exercice 1 (géographie)
- 50 min pour l'exercice 2 (histoire – développement construit)
- 25 min pour l'EMC
- 5 min pour tout relire

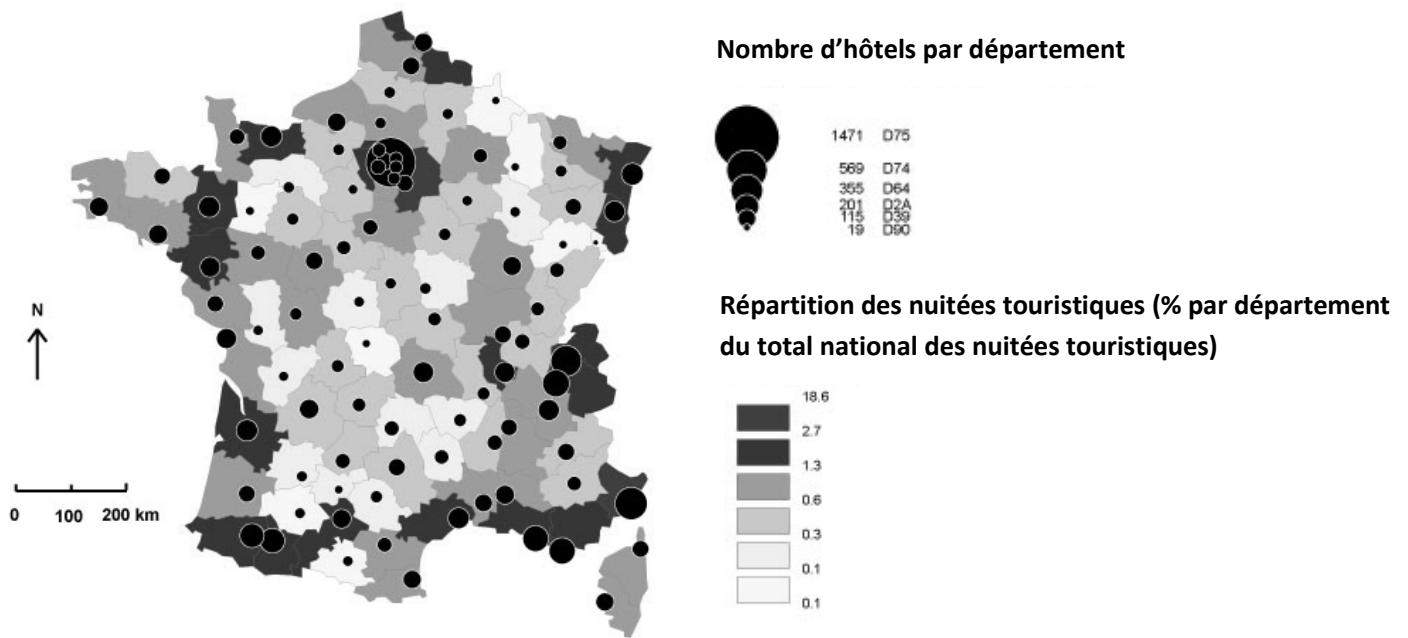
Pour le développement construit, n'hésitez pas à utiliser votre brouillon pour poser et organiser vos idées.

EXERCICE 1 20 points	EXERCICE 2 20 points	EMC 10 points	TOTAL 50 points

EXERCICE 1 : ANALYSER ET COMPRENDRE DES DOCUMENTS EN HISTOIRE OU GEOGRAPHIE (20 points)

GEOGRAPHIE

Document 1 : le tourisme à l'échelle des départements en 2017



RAPPEL : est considéré comme touriste celui qui passe au moins une nuit en dehors de son domicile pour des raisons de loisirs ou d'affaires

Direction générale des entreprises, Mémento du tourisme, 2017

Document 2 : la « révolution touristique » des dernières décennies

Depuis une quarantaine d'années, le tourisme est devenu un important secteur économique et un des axes de spécialisation de l'économie française dans la mondialisation. La France est la première destination touristique mondiale avec 83 millions de visiteurs étrangers et se place au 3^{ème} rang mondial pour les recettes du tourisme international derrière les États-Unis et l'Espagne.

L'importance du tourisme en France s'explique notamment par la diversité de son patrimoine culturel et naturel, mis en valeur par les différents programmes d'aménagement menés au cours des décennies 1960 à 1980, tant sur le littoral qu'à la montagne.

D'après Laurent Carroué, La France, les mutations des systèmes productifs, 2014

Questions

1. Identifiez chacun des documents (nature, auteur, date, sujet) (2 points)
2. Relevez dans le texte un élément qui montre que la France est un grand pays touristique (2 points)
3. Expliquez, grâce à un élément tiré du texte, comment l'État a-t-il accompagné la « révolution touristique » en France (2 points)
4. Le tourisme est-il bien réparti en France selon le document 1 ? Justifiez votre réponse (4 points)
5. En utilisant les informations des documents 1 et 2 ainsi que vos connaissances, complétez le tableau de localisation des types de tourisme (6 points) :

	Localisation des espaces touristiques
Tourisme urbain et culturel	
Tourisme de sports d'hiver	
Tourisme balnéaire	

6. Expliquez la phrase soulignée du document 2. Indiquez, selon vos connaissances et le document 1, d'autres raisons à l'attractivité touristique de la France (4 points)

EXERCICE 2 : MAITRISER DIFFERENTS LANGAGES POUR RAISONNER ET SE REPERER (20 points)

HISTOIRE

1. Rédigez un développement construit d'environ vingt lignes montrant **en quoi le second conflit mondial est une guerre d'anéantissement** (14 points)
2. Se repérer dans le temps (6 points) :



Placer sur la frise chronologique l'année de la bataille de Verdun et celle du Traité de Versailles signé par G. Clémenceau.



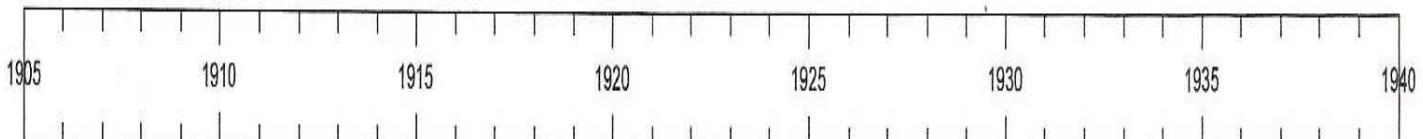
Placer sur la frise l'année des deux révolutions russes et l'année de la collectivisation imposée par Staline en URSS.



Placer sur la frise l'année de l'arrivée au pouvoir du Front Populaire



Placer sur la frise la date de l'arrivée d'Hitler au pouvoir.



EXERCICE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (10 points)

Document 1

Le maire de St Brès (département de l'Hérault) remet la carte électorale et le livret citoyens aux jeunes de la commune. (11 janvier 2017)

Lors de la cérémonie de citoyenneté, le maire a remis aux jeunes de 18 ans nouvellement inscrits sur les listes électorales leur carte d'électeur, accompagnée du livret du citoyen. Le maire a rappelé les principes fondamentaux de la République et de la démocratie. Il a évoqué quelques dates historiques sur le droit de vote: "en 1791, le vote était restreint. Seuls les hommes de plus de 25 ans payant un impôt direct avaient le droit de voter. En 1848, c'est le suffrage universel, qui reste toujours uniquement masculin, à partir de 21 ans et sans condition de richesse. Le vote devient secret. Le 21 avril 1944, un décret signé par le général de Gaulle octroie le droit de vote aux femmes. En 1974, la majorité légale et donc le droit de vote passent de 21 à 18 ans."



D'après www.villes-saintesbres.fr

Document 2 : le devoir de payer l'impôt

Art.13 de la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (1789) : Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses de l'administration, une contribution commune est indispensable : elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.

Questions

- Doc. 1** : Décrivez la scène photographiée. Citez deux symboles républicains visibles sur la photographie.
- Doc. 1** : Complétez le tableau suivant sur l'évolution des conditions de vote en France.

	1791	1848	1944	1974
Conditions de richesse				
Condition de genre (femme/ homme)				
Conditions d'âge				

- Doc. 2** : A quoi doit servir l'impôt ? Qui doit le payer ? En fonction de quoi ?
- Vous serez citoyen dans quelques années : **montrez à l'aide des documents et de vos connaissances que vous aurez des droits mais aussi des devoirs.**